

PROGRAMME DE RECONNAISSANCE DU RESPECT DES BONNES PRATIQUES DE LABORATOIRE (BPL)

Domaines de reconnaissance de conformité

Dénomination sociale de l'installation reconnue : **BRI Biopharmaceutical Research Inc. (une entreprise de Frontage)**

Nom de la personne-ressource : Alan Yeung

Adresse : #101-8898 Heather Street
Vancouver (Colombie-Britannique)
V6P 3S8

Téléphone : 604 432-9237, poste 222

Télécopieur : 604 432-9239

Site Web : www.frontagelab.com

Courriel : ayeung@frontagelab.com

Pour veiller au respect de la *Loi sur les langues officielles*, le Conseil canadien des normes (CCN) a traduit de l'anglais au français du contenu exclusif lorsque celui-ci n'était pas offert en français. En cas de divergences entre les versions anglaise et française, la version anglaise du document prévaut.

N° de dossier du CCN	15886
Critères de reconnaissance de la conformité	Conformité aux exigences des Principes de bonnes pratiques de laboratoire (BPL) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), 1998
Reconnaissance initiale	2011-11-30
Reconnaissance la plus récente	2023-09-28
Reconnaissance valide jusqu'au	2027-11-30
Type d'installation	<ul style="list-style-type: none"> • Site d'essais
Domaines de conformité	<ul style="list-style-type: none"> • Produits pharmaceutiques
Domaines de compétence	<ul style="list-style-type: none"> • Autres études : <ul style="list-style-type: none"> ○ Analyse bioanalytique ○ Toxicocinétique

Le présent document fait partie du certificat de reconnaissance de conformité délivré par le Conseil canadien des normes (CCN). La version originale est affichée dans le répertoire des organismes accrédités par le CCN sur le site Web du CCN au www.ccn.ca.

Elias Rafoul
Vice-président, Services d'accréditation
Date de publication : 2023-10-05